

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

SADE REIMS

DIRECTION REGIONALE DE ME
23 CHEMIN DE LA PETITE ILE

57054 METZ CEDEX 02

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM

N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/10/2025	F01251000531	411909	F01251000531	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	D-CDFE00452025015108					
PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	2	M3	103.00	206.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	2	UN	1.50	3.00	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	2	UN	2.50	5.00	20 %

Mode de règlement : CHEQUE

Echéance : 15/12/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	214.00 €
Total TVA :	42.80 €
Total TTC :	256.80 €
RESTE A PAYER :	256.80 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01251000531	F01251000531	31/10/2025	411909	SADE REIMS*****

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : D-015108 D-CDFE00452025015108						
22/10/2025	004415833	411909	PJNCNXA250	BETON NCN Dm20 CEM2 250	2	M3